

Assemblée ordinaire du conseil municipal de Piedmont du 7 décembre 2020 à 19h00. Compte tenu des restrictions imposées par les autorités sanitaires relativement au COVID-19, l'assemblée a été filmée et tenue sans la présence du public, tel que permis par l'arrêté ministériel numéro 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux. L'assemblée a également été diffusée en direct via le site Facebook de la municipalité.

L'assemblée a eu lieu sous la présidence de Madame la Mairesse Nathalie Rochon, à laquelle étaient présents mesdames et messieurs les conseillers Diane Jeannotte, Pascale Auger, Claudette Laflamme, Daniel Houde, Claude Brunet et Pierre Salois.

Était aussi présente : Mme Sophie Bélanger, directrice générale et greffière

MUNICIPALITÉ DE PIEDMONT

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2020 À 19H00

ORDRE DU JOUR

1. **ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**
2. **SUIVI DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE**
3. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
4. **ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 2 NOVEMBRE 2020**
5. **ACCEPTATION DES COMPTES PAYABLES ET DES COMPTES PAYÉS AU 7 DÉCEMBRE 2020**
6. **CORRESPONDANCE**
 - 6.1 Lettre du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation - approbation de la proportion médiane;
 - 6.2 Communiqué – 10 ans Réserve Naturelle Alfred-Kelly;
7. **ADMINISTRATION**
 - 7.1 Dépôt des formules de déclaration des intérêts financiers des élus municipaux;
 - 7.2 Renouvellement de l'adhésion de la municipalité à l'Union des municipalités du Québec et adhésion au Carrefour du capital humain pour l'année 2021;
 - 7.3 Autorisation de signature du renouvellement de la convention collective des employés de la municipalité – 1^{er} mai 2019 au 30 avril 2024;
 - 7.4 Adhésion à un programme d'aide aux employés et à la famille PAEF;
 - 7.5 Embauche de monsieur David McMahon à titre de personne salariée temporaire à horaire flexible au poste de préposé aux travaux publics;
 - 7.6 Prolongation de l'embauche de madame Sophie-Anne Paris à titre d'assistante-inspectrice en urbanisme dans un poste temporaire à horaire flexible;
 - 7.7 Acquisition d'un terrain – lot 3 585 142
 - 7.8 Appui à Éco-Corridor Laurentiens

- 7.9 Dépôt de l'extrait du registre public des déclarations de don, marques d'hospitalité ou autre(s) avantage(s) reçu(s) par les membres du conseil;

8. RÈGLEMENTS

- 8.1 Dépôt du compte rendu de l'assemblée de consultation pour le règlement #757-66-20 tenue par vidéoconférence le 16 novembre 2020;
- 8.2 Adoption du deuxième projet de règlement #757-66-20 modifiant le règlement de zonage #757-07 et ses amendements afin d'ajouter des dispositions particulières et de permettre les projets intégrés dans la zone C-4-134;
- 8.3 Date limite pour le dépôt de demandes afin que le règlement #757-66-20 soit soumis au processus référendaire – 11 janvier 2021;
- 8.4 Avis de motion et dépôt du projet de règlement #874-20 décrétant l'imposition de toutes les taxes et compensations pour l'année 2021;
- 8.5 Adoption du premier projet de règlement #757-65-20 modifiant le règlement de zonage #757-07 et ses amendements afin de modifier certaines normes et dispositions à la grille des spécifications de la zone R-1-227 en y interdisant, notamment, les développements en projet intégré ainsi qu'en modifiant la superficie minimale des lots;
- 8.6 Consultation écrite – règlement #757-65-20 – 7 janvier 2021 à 19h00;

9. TRAVAUX PUBLICS

- Informations par le conseiller responsable, monsieur Claude Brunet
- 9.1 Demande au ministère des Transports du Québec pour la remise en état du chemin du Moulin;
- 9.2 Installation d'une glissière de sécurité – 221, chemin Ste-Anne-des-Lacs;
- 9.3 Achat d'accessoires de déneigement pour chargeur 924K 2019;
- 9.4 Mandat pour services professionnels pour correction de drainage pluvial chemin des Épinettes;

10. URBANISME

- 10.1 Dépôt du procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme du 19 novembre 2020;
- 10.2 Remerciements à Mme Louise Brodie-Pesner – membre du Comité consultatif en urbanisme;
- 10.3 Remerciements à M. Jacques Lemay – membre du Comité consultatif en urbanisme;
- 10.4 Nomination de deux membres sur le Comité consultatif d'urbanisme (CCU);
- 10.5 Renouvellement pour un deuxième mandat de M. Benoit Robineau et M. Michel Lacasse comme membres du Comité consultatif en urbanisme (CCU)
- 10.6 Cession de terrain et versement d'une somme d'argent pour fins de parcs et espaces naturels - Projet résidentiel « Panorama, phase 2 », secteur du chemin du Versant;

Demandes d'analyse des critères du plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.)

- 10.7 PIIA 2020-0084 - 505, ch. des Fauvettes, (Zone R-2-238) - Rénovation extérieure - nouveaux garde-corps;

- 10.8 PIIA 2020-0085 – 569, boulevard des Laurentides (Zone C-3-254) - Nouvelle enseigne sur poteaux – Commerce « Italnord »
- 10.9 PIIA 2020-0086 – 695, ch. Avila (Zone C-2-234) - enseigne sur bâtiment – Commerce « Baumier bar à vin Laurentien »
- 10.10 PIIA 2020-0090 – 234, chemin de la Montagne (Zone R-2-202) - Rénovation extérieure – Résidence unifamiliale

11. **ENVIRONNEMENT**

- Informations par la conseillère responsable, madame Diane Jeannotte;
- 11.1 Remerciements à Mme Danielle St-Amand – membre du Comité consultatif en environnement;
- 11.2 Nomination de deux membres sur le Comité consultatif en environnement (CCE);

12. **FINANCES**

- Informations par la conseillère responsable, madame Claudette Laflamme;
- 12.1 Libération de dépôt de garantie – Excavation R.B. Gauthier inc. – fourniture de sable abrasif;
- 12.2 Contribution financière – Chambre de commerce de la Vallée de Saint-Sauveur;
- 12.3 Acquisition d'un photocopieur Kyocera Ta-5052ci de la compagnie Robert Légaré, équipement et fournitures de bureau – 3 250 \$ plus taxes;
- 12.4 Location d'un photocopieur Kyocera Ta-6053ci de la compagnie Robert Légaré, équipement et fournitures de bureau;
- 12.5 Octroi du mandat pour la préparation de l'audit des états financiers 2020;
- 12.6 Octroi du mandat à la firme Le Groupe M.M.G.C. pour la réalisation de l'exercice de maintien de l'équité salariale;
- 12.7 Octroi d'une aide financière à la Maison des jeunes Piedmont/Saint-Sauveur;
- 12.8 Appui financier à l'organisme L'Ombre-Elle;

13. **LOISIRS, SPORTS ET PLEIN AIR**

- Informations par le conseiller responsable, monsieur Daniel Houde.
- 13.1 Embauche de monsieur Marvin Boisvert comme surveillant à la patinoire pour la saison hivernale 2020-2021;

14. **RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES PIEDMONT/ST-SAUVEUR**

- Informations par le conseiller responsable monsieur Pierre Salois;
- 14.1 Dépôt du procès-verbal du 18 novembre 2020 de la Régie d'assainissement des eaux usées Piedmont/Saint-Sauveur;

15. **INFORMATIONS DIVERSES**

16. **VARIA**

17. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

18. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Résolution - Acceptation de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par monsieur Pierre Salois et résolu que l'ordre du jour soit accepté avec les modifications suivantes :

13362-1220

Ajout des points suivants en Varia :

16.1 Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air (PSSPA) – appui à la demande de subvention déposée par Conservation nature Canada (CNC);

16.2 Don à la Fondation médicale des Laurentides;

Retrait du point suivant qui est remis à une assemblée ultérieure :

10.6 Cession de terrain et versement d'une somme d'argent pour fins de parc et espaces naturels - Projet résidentiel « Panorama, phase 2 », secteur du chemin du Versant

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suivi de la dernière assemblée

Madame la mairesse fait un suivi des questions posées lors de la dernière assemblée.

Période de questions

Le conseil municipal recevra les questions des citoyens par courriel à l'adresse mairie@piedmont.ca.

13363-1220

Résolution – Acceptation du procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 novembre 2020

Il est proposé par monsieur Daniel Houde, appuyé par madame Diane Jeannotte et résolu que le procès-verbal de l'assemblée du 2 novembre 2020 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13364-1220

Résolution – Acceptation des comptes payables et des comptes payés au 7 décembre 2020

ATTENDU le certificat de disponibilité émis par la trésorière;

Il est proposé par madame Claudette Laflamme, appuyé par monsieur Claude Brunet et résolu que les comptes payables au 7 décembre 2020, au montant de 288 721,89\$ et les comptes payés au 7 décembre 2020, au montant de 35 405,67\$ soient acceptés tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES CRÉDITS

Je soussignée, madame Sylvie Dupuis, trésorière, certifie par les présentes que des crédits budgétaires ou extra budgétaires sont disponibles pour les fins desquelles les dépenses décrites dans cette résolution sont acceptées par le conseil municipal.

Sylvie Dupuis, trésorière

CORRESPONDANCE

Lettre du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – approbation de la proportion médiane

Communiqué – 10 ans de la Réserve Naturelle Alfred-Kelly

ADMINISTRATION

Dépôt des divulgations des intérêts pécuniaires des membres du Conseil municipal

Il est procédé au dépôt des divulgations des intérêts pécuniaires des élus, soit madame la mairesse Nathalie Rochon, mesdames les conseillères Pascale Auger, Diane Jeannotte, Claudette Laflamme et messieurs les conseillers Claude Brunet, Daniel Houde et Pierre Salois, le tout conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. (RLRQ, chapitre E-2.2, article 357 et suivants) et à la transmission d'un relevé des membres qui ont déposé leur déclaration au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

13365-1220

Résolution – Renouvellement de l'adhésion de la municipalité à l'Union des municipalités du Québec et adhésion au Carrefour du capital humain pour l'année 2021

ATTENDU QUE la municipalité souhaite bénéficier des services offerts par l'Union des municipalités du Québec;

ATTENDU QUE la municipalité désire également adhérer aux services du Carrefour du capital humain qui offre des services spécialisés en relations du travail et gestion des ressources humaines;

Il est proposé par madame Claudette Laflamme, appuyé par monsieur Pierre Salois et résolu:

- **QUE** le Conseil **RENOUVELE** l'adhésion de la municipalité à l'Union des municipalités du Québec pour l'année 2021 pour un montant de 1 928,29 \$, taxes incluses;
- **QUE** le Conseil autorise l'**ADHÉSION** aux services du Carrefour du capital humain pour l'année 2021 pour un montant de 4 940,48 \$, taxes incluses;
- **QUE** le Conseil **AUTORISE** la directrice des finances à émettre un chèque au montant de 6 868,77 \$ taxes incluses, en paiement de la cotisation annuelle à l'UMQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13366-1220

Résolution – Autorisation de signature du renouvellement de la convention collective des employés de la municipalité pour la période du 1^{er} mai 2019 au 30 avril 2024

ATTENDU QUE la convention collective des employés syndiqués de la municipalité de Piedmont est échu depuis le 30 avril 2019;

ATTENDU QUE les parties en sont venues à une entente de principe sur le projet de convention collective à intervenir avec le Syndicat des travailleurs et travailleuses de la Municipalité de Piedmont (CSN) pour la période du 1^{er} mai 2019 au 30 avril 2024;

ATTENDU QUE l'entente de principe sur le projet de convention collective a été présenté aux membres du conseil municipal;

ATTENDU QUE le comité de négociation de la Municipalité de Piedmont recommande l'entérinement des éléments constituant l'entente de principe sur le projet de convention collective;

ATTENDU QUE les membres du syndicat ont accepté cette entente de principe sur le projet de convention collective lors d'une assemblée générale tenue le 18 novembre 2020;

Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par madame Claudette Laflamme et résolu :

QUE l'entente de principe sur le projet de convention collective, soit entérinée par le conseil municipal et mis en application conformément à ses dispositions, et ce, pour valoir à titre de convention collective conclue entre le Syndicat des travailleurs et travailleuses et la Municipalité de Piedmont pour la période du 1^{er} mai 2019 et du 30 avril 2024;

QUE le conseil municipal autorise la mairesse et la directrice générale à signer ladite convention;

QUE le conseil municipal autorise la directrice des finances à verser les montants de rétroactivité salariale prévue à la convention collective.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13367-1220

Résolution – Adhésion à un programme d'aide aux employés et à la famille (PAEF)

ATTENDU la signature de la nouvelle convention collective et l'engagement de la municipalité à adhérer à un programme d'aide aux employés et à la famille;

ATTENDU QUE ledit programme d'aide offert par la compagnie Optima Santé Globale est aussi accessible aux membres du Conseil;

Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par madame Diane Jeannotte et résolu unanimement :

QUE la Municipalité adhère au « Programme d'aide aux employés et à la famille (PAEF) » ;

QUE la Municipalité assume les frais mensuels applicables de deux dollars et soixante-dix cents (2,70\$) avant taxes, par employé et membres du Conseil par mois, à compter du 1^{er} janvier 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13368-1220

Embauche de monsieur David McMahon à titre de personne salariée temporaire au poste de préposé aux travaux publics

ATTENDU les besoins du service des travaux publics pour la saison hivernale;

ATTENDU la vacance d'un poste temporaire à combler;

ATTENDU les recommandations du directeur et du directeur-adjoint du service des travaux publics;

Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par madame Claudette Laflamme et résolu unanimement :

QUE le Conseil entérine l'embauche de monsieur David McMahon à titre de personne salariée temporaire au poste de préposé au Service des travaux publics à l'échelon 1;

QUE la période d'emploi de monsieur McMahon débutera le 14 décembre 2020 et se terminera le 16 avril 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13369-1220

Résolution - Prolongation de l'embauche de madame Sophie-Anne Paris à titre d'assistante-inspectrice en urbanisme dans un poste temporaire à horaire flexible

ATTENDU QUE le service d'urbanisme a des besoins de personnel temporaire pour l'année 2021 en raison du volume de dossiers et de demandes à traiter;

ATTENDU QUE le poste d'assistante en urbanisme temporaire était prévu jusqu'au 11 décembre 2020;

Il est proposé par madame Diane Jeannotte, appuyé par monsieur Daniel Houde et résolu de **PROLONGER** le mandat de madame Sophie-Anne Paris à titre d'assistante-inspectrice en urbanisme dans un poste temporaire à horaire flexible à raison d'environ 15 heures/semaine jusqu'au 1^{er} mai 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13370-1220

Acquisition d'un terrain – parcelle du lot 3 585 142

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite obtenir une servitude de passage ou acquérir une portion du lot 3 585 142 afin de pouvoir accéder à sa propriété, correspondant au lot 2 313 153 ;

ATTENDU QUE le 6 octobre 2020, le propriétaire du lot 3 585 142 a offert à la Municipalité d'acquérir une parcelle dudit lot au montant de un dollar (1,00\$) le pied carré;

ATTENDU QUE la firme d'évaluation mandatée par la Municipalité en juin 2020 convient, pour ledit terrain, d'une valeur de quatre-vingt-neuf cents (0,89\$) le pied carré;

Il est proposé par monsieur Pierre Salois, appuyé par madame Diane Jeannotte et résolu unanimement :

Que le conseil mandate la directrice générale et greffière, madame Sophie Bélanger, afin d'entreprendre les démarches nécessaires à l'achat par la Municipalité de Piedmont d'une portion d'une superficie d'environ 52 000 pieds carré du lot 3 585 142.;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13371-1220

Résolution – Appui à Éco-corridor laurentiens

ATTENDU QUE l'organisme de bienfaisance Éco-corridors laurentiens travaille à la mise en place d'une stratégie de conservation des milieux naturels et de protection des corridors écologiques dans les Laurentides, en étroite collaboration

avec les organismes, les institutions et les citoyens;

ATTENDU QUE dans le cadre de l'appel de projets du Fonds régions et ruralité 2021-2022, Éco-corridors laurentiens présente un projet ayant pour thème : « Accompagnement dans la protection des milieux naturels pour la pérennisation des sentiers de plein air »;

ATTENDU QUE la Municipalité de Piedmont partage les mêmes objectifs de protéger et de rendre accessibles à des fins récréotouristiques les milieux naturels du territoire laurentien;

Il est proposé par monsieur Daniel Houde, appuyé par madame Pascale Auger et résolu d'**APPUYER** l'organisme de bienfaisance Éco-corridors laurentiens dans le cadre de sa demande de subvention;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Dépôt de l'extrait du registre public des déclarations de don, marque d'hospitalité ou autre(s) avantage(s) reçu(s) par les membres du Conseil

L'extrait du registre public des déclarations de don, marque d'hospitalité ou autre avantage, reçu par les membres du Conseil, supérieur à deux cents dollars (200 \$) ou visé par le paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (RLRQ, E-15.1.0.1., c. 27) est déposé, lequel ne contient aucune inscription.

RÈGLEMENTS

Dépôt du compte-rendu de l'appel de commentaires écrits et de l'assemblée de consultation réalisée par visio-conférence (via Facebook live) tenue à 19h00 le 16 novembre 2020

La directrice générale et greffière dépose le compte-rendu de l'appel de commentaires écrits et de l'assemblée publique de consultation tenue le 16 novembre 2020.

13372-1220

Adoption du deuxième projet de règlement #757-66-20 modifiant le règlement de zonage #757-07 et ses amendements afin d'ajouter des dispositions particulières et de permettre les projets intégrés dans la zone C-4-134

ATTENDU QU'UN avis de motion a été donné le 02 novembre 2020 par madame la conseillère Pascale Auger;

ATTENDU l'adoption du premier projet de règlement le 02 novembre 2020;

ATTENDU QUE le règlement a été mis à la disposition du public pour consultation sur le site internet de la Municipalité;

ATTENDU la procédure de consultation écrite (15 jours) tenue entre le 3 novembre et le 18 novembre 2020 à 16h00;

ATTENDU la tenue d'une assemblée de consultation publique par visio-conférence (via Facebook live) le 16 novembre 2020 à 19h00;

ATTENDU QUE les questions reçus ont été compilées et répondues et que celles-ci sont disponibles sur le site web de la Municipalité;

ATTENDU QUE les dispositions de ce règlement sont susceptibles d'approbation référendaire et qu'un avis public à cet effet sera publié à une date ultérieure ;

Il est proposé par madame Pascale Auger, appuyé par madame Diane Jeannotte et résolu unanimement :

QUE le deuxième projet de règlement **#757-66-20** modifiant le règlement de zonage **#757-07** et ses amendements afin d'ajouter des dispositions particulières et de permettre les projets intégrés dans la zone C-4-134 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13373-1220

Date limite du dépôt d'une demande afin que le règlement #757-66-20 soit soumis au processus référendaire

Il est proposé par madame Pascale Auger, appuyé par madame Diane Jeannotte et résolu que la date limite pour soumettre une demande afin que le règlement **#757-66-20** soit soumis au processus référendaire soit le 11 janvier 2021 jusqu'à 16h00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Avis de motion et dépôt du projet de règlement #874-20 décrétant l'imposition de toutes les taxes et impositions pour l'année 2021

Avis de motion est par la présente donné par madame Claudette Laflamme à l'effet que sera présenté pour adoption lors d'une prochaine assemblée un règlement portant le numéro 874-20 décrétant l'imposition de toutes les taxes et compensations pour l'année 2021.

Le projet de règlement est déposé séance tenante.

13374-1220

Adoption du premier projet de règlement #757-65-20 modifiant le règlement de zonage #757-07 et ses amendements afin de retirer les projets intégrés dans la zone R-1-227

ATTENDU QUE la réglementation en vigueur doit être modifiée afin d'encadrer de futurs projets résidentiels dans la zone R-1-227 et ainsi y interdire les projets intégrés;

ATTENDU QUE si un futur projet résidentiel était prévu, celui-ci devra s'arrimer et respecter la typologie existante du secteur soit, un secteur résidentiel permettant les habitations unifamiliales isolées de faible densité;

ATTENDU QU'un avis de motion a été dûment donné à l'assemblée extraordinaire du conseil tenue le 21 octobre 2020;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Pascale Auger, appuyé par madame Diane Jeannotte et résolu que le projet de règlement portant le numéro **757-65-20** modifiant le règlement **#757-07** et ses amendements soit et est adopté et qu'il soit statué, décrété et ordonné par ledit règlement ce qui suit :

ARTICLE 1

La grille des usages et normes pour la zone R-1-227 est modifiée tel que présentée à « **l'Annexe A** » ci-joint.

ARTICLE 2

L'article **2.9.14** concernant les dispositions particulières aux projets intégrés de la zone R-1-227 est abrogé.

ARTICLE 3

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13375-1220

Procédure de consultation écrite – Règlement #757-65-20

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné le 21 octobre 2020;

ATTENDU QUE ce règlement aurait dû faire l'objet d'une assemblée publique de consultation mais qu'il fait plutôt l'objet d'un appel de commentaires écrits, en vertu de l'arrêté ministériel 2020-049 du 4 juillet 2020;

ATTENDU QU'un avis public sera diffusé le 16 décembre 2020 afin d'annoncer la tenue d'une procédure de consultation écrite, laquelle prendra fin le lundi 11 janvier 2021 à 12h00;

Il est proposé par madame Pascale Auger, appuyé par madame Diane Jeannotte et résolu unanimement de tenir une procédure de consultation écrite pour le projet de règlement #757-65-20 modifiant le règlement de zonage #757-07 et ses amendements afin de modifier certaines normes et dispositions à la grille des spécifications de la zone R-1-227 en y interdisant, notamment, les développements en projet intégré ainsi qu'en modifiant la superficie minimale des lots soit adopté tel que présenté

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TRAVAUX PUBLICS

Informations par le conseiller responsable monsieur Claude Brunet

13376-1220

Demande au ministère des Transports du Québec pour la remise en état du chemin du Moulin

ATTENDU QUE les travaux de reconstruction du viaduc de la sortie 57 de l'autoroute des Laurentides obligent un détour des véhicules à la sortie 58 dans Piedmont causant ainsi une augmentation importante de la circulation sur le chemin du Moulin;

ATTENDU QUE l'augmentation du nombre de passage de véhicules de toutes sortes cause un préjudice aux résidents du secteurs ;

ATTENDU QUE l'accroissement de cette circulation composée de plusieurs véhicules lourds affecte sévèrement l'état général du chemin du Moulin tant au niveau de la fondation que de la surface de roulement;

ATTENDU QUE la qualité du réseau routier et la sécurité des citoyens de Piedmont est au sommet des priorités du conseil ;

Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par madame Claudette Laflamme et résolu de **DEMANDER** ministère des Transports du Québec de procéder en 2021 à la reconstruction et la remise en état du chemin du Moulin entre l'autoroute 15 et la route 117 après la fin des travaux reliés au viaduc de la sortie 57.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Installation d'une glissière de sécurité – 221, chemin Ste-Anne-des-Lacs

ATTENDU QUE le chemin Sainte-Anne-des-Lacs est sous juridiction provinciale;

13377-1220

ATTENDU QUE la pente ainsi que le rayon de courbure, de ce segment particulier dudit chemin, sont à l'origine de plusieurs sorties de route et qu'à maintes reprises des véhicules et autres objets ont été projetés sur la propriété sise au 221 chemin Sainte-Anne-des-Lacs;

ATTENDU l'inquiétude grandissante du propriétaire du 221, chemin Sainte-Anne-des-Lacs face à la répétitions de ces événements au cours des dernières années;

ATTENDU QUE la sécurité des résidents des lieux ainsi que de l'ensemble des utilisateurs de ce segment de chemin est prioritaire pour la Municipalité de Piedmont;

Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par monsieur Pierre Salois et résolu que le conseil municipal **DEMANDE** au ministère des Transports du Québec de procéder à l'installation d'une glissière de sécurité devant la propriété sise au 221, chemin Sainte-Anne-des-Lacs à Piedmont, afin d'améliorer la sécurité de ses occupants et autres usagers du chemin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13378-1220

Achat d'accessoires de déneigement pour chargeur 924K 2019

ATTENDU QUE l'acquisition d'une charrue et d'une aile de côté pour le chargeur 924K fournira une plus grande souplesse et un meilleur rendement et viendront optimiser l'utilisation du chargeur 924 K 2019 en période hivernale;

ATTENDU QUE ces équipements amélioreront la performance de l'étape préparatoire au ramassage de la neige et permettront aussi d'abaisser les bancs de neige localisés en bordure de rue lors des opérations de déneigement;

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de deux fournisseurs :

- 1- GRYB Attachements
- 2- Toromont Cat;

ATTENDU QU'une seule soumission a été reçue, soit celle de la compagnie GRYB Attachements au montant de 38 327.40 \$, plus taxes;

Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par madame Claudette Laflamme et résolu d'**OCTROYER** le contrat pour la fourniture et l'installation d'une charrue et d'une aile de côté sur le chargeur 924 K à la compagnie GRYB Attachements pour la somme de 38 327.40 \$ plus taxes.

QUE les sommes nécessaires soient prises au poste budgétaire 22.320.00.725, budget 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13379-1220

Mandat pour services professionnels pour correction de drainage pluvial chemin des Épinettes

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé au cours des derniers mois à du reprofilage de fossés sur le chemin des Épinettes;

ATTENDU QUE dans le cadre de ces travaux le Service des travaux publics a constaté la présence d'un point bas contraignant l'évacuation adéquate des eaux de ruissellement ;

ATTENDU QUE pour assurer l'évacuation adéquate de ces eaux et prévenir toute problématique future il est requis de revoir le parcours emprunté par les eaux de ruissellement sur le chemin des Épinettes;

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de deux entreprises spécialisées pour la conception, l'estimation et la surveillance des travaux;

Soumissionnaire	Montant (plus taxes)
Équipe Laurence	9 930,00 \$
MLC	17 900,00 \$

Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par madame Diane Jeannotte et résolu d'**OCTROYER** le mandat pour la correction du drainage pluvial du chemin des Épinettes à la firme Équipe Laurence pour la somme de 9 930 \$ + taxes, tel que détaillé dans leur offre de services du 6 novembre 2020.

QUE les sommes nécessaires soient imputées au poste budgétaire 02.415.00.411, budget 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

URBANISME

Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme du 19 novembre 2020.

Informations par la conseillère responsable, madame Pascale Auger

13380-1220

Remerciements à Mme Louise Brodie-Pesner – membre du Comité consultation en urbanisme (CCU)

ATTENDU QUE le 31 décembre 2020 Mme Louise Brodie-Pesner terminera son mandat en tant que membre du Comité consultatif en urbanisme (CCU);

Il est proposé par madame Pascale Auger, appuyé par madame Diane Jeannotte et résolu qu'une lettre de remerciements soit adressée à Mme Brodie pour les années consacrées au service de la municipalité en tant que membre du Comité consultatif en urbanisme (CCU).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13381-1220

Résolution – Remerciements à M. Jacques Lemay – membre du Comité consultation en urbanisme (CCU)

ATTENDU QUE le 31 décembre 2020 M. Jacques Lemay terminera son mandat en tant que membre du Comité consultatif en urbanisme (CCU);

Il est proposé par madame Pascale Auger, appuyé par madame Diane Jeannotte et résolu qu'une lettre de remerciements soit adressée à M. Jacques Lemay pour les années consacrées au service de la municipalité en tant que membre du Comité consultatif en urbanisme (CCU).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution – Nomination de deux membres sur le Comité consultatif en urbanisme (CCU)

13382-1220 **ATTENDU QUE** madame Louise Brodie-Pesner et monsieur Jacques Lemay ont terminé leur mandat respectif de quatre (4) ans sur le Comité consultatif en urbanisme (CCU);

Il est proposé par madame Pascale Auger, appuyé par madame Diane Jeannotte et résolu de **NOMMER**, pour un mandat de deux (2) ans, monsieur Serge Laurent et monsieur Bernard Bouclin membres du Comité consultatif en urbanisme (CCU) à compter de janvier 2021 en remplacement de madame Louise Brodie-Pesner et monsieur Jacques Lemay.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution – Renouvellement pour un deuxième mandat de M. Benoit Robineau et M. Michel Lacasse comme membres du Comité consultatif en urbanisme (CCU)

13383-1220 Il est proposé par madame Pascale Auger, appuyé par madame Diane Jeannotte et résolu de **NOMMER** M. Benoit Robineau et M. Michel Lacasse pour un deuxième mandat de deux (2) ans comme membres du Comité consultatif en urbanisme (CCU) du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution - Cession de terrain et versement d'une somme d'argent pour fins de parc et espaces naturels - Projet résidentiel « Panorama, phase 2 », secteur du chemin du Versant

Le sujet est remis à une assemblée ultérieure.

DEMANDES DE PIIA (PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE)

13384-1220 **Résolution - PIIA – 505, ch. des Fauvettes, (Zone R-2-238) - Rénovation extérieure - nouveaux garde-corps**

ATTENDU QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour les travaux de rénovation extérieure correspond aux objectifs et critères du règlement #761-07 sur le PIIA;

ATTENDU QUE la galerie et le balcon présents sur la façade principale seront reconstruits selon les mêmes dimensions que celles existantes;

ATTENDU QUE les nouveaux garde-corps seront en aluminium de couleur noire;

ATTENDU les recommandations favorables du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par madame Pascale Auger, appuyé par monsieur Daniel Houde et résolu d'**ACCEPTER** la demande d'analyse du plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) déposée pour les travaux de rénovation extérieure afin de permettre le remplacement des garde-corps proposés au 505, chemin des Fauvettes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13385-1220 **Résolution – PIIA - 569, boulevard des Laurentides (Zone C-3-254) - Nouvelle enseigne sur poteaux – Commerce « Italnord »**

ATTENDU QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour la construction d'une nouvelle enseigne sur poteaux pour le commerce « Italnord » correspond aux objectifs et critères du règlement #761-07 sur le PIIA;

ATTENDU QUE la nouvelle enseigne sur poteaux aura une superficie de 2,6 mètres carrés;

ATTENDU QUE le fond de l'enseigne sera de couleur noire et que le lettrage de celle-ci sera de couleur blanche;

ATTENDU QUE l'enseigne sur poteaux doit être située à l'intérieur d'une aire aménagée représentant un minimum de deux (2) fois la superficie de l'enseigne;

ATTENDU les recommandations favorables du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par madame Pascale Auger, appuyé par monsieur Daniel Houde et résolu d'**ACCEPTER** la demande d'analyse du plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) déposée pour la construction d'une nouvelle enseigne sur poteaux pour le commerce « Italnord » situé au 569, boulevard des Laurentides et ce, à la condition :

- Qu'une garantie financière au montant de 2 000 \$ soit déposée afin d'assurer l'aménagement paysager à la base de l'enseigne sur poteaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13386-1220

Résolution – PIIA - 695, ch. Avila (Zone C-2-234) - enseigne sur bâtiment – Commerce «Baumier bar à vin Laurentien»

ATTENDU QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'installation d'une nouvelle enseigne à plat sur le bâtiment principal pour le restaurant nommé « Baumier bar à vin Laurentien » correspond aux objectifs et critères du règlement #761-07 sur le PIIA;

ATTENDU QUE la nouvelle enseigne à plat sur le bâtiment principal aura une superficie de 1,85 mètre carré;

ATTENDU QUE le fond de la nouvelle enseigne à plat sur le bâtiment principal sera de couleur rouge;

ATTENDU les recommandations favorables du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par madame Pascale Auger, appuyé par monsieur Daniel Houde et résolu d'**ACCEPTER** la demande d'analyse du plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) déposée pour l'installation d'une nouvelle enseigne à plat sur le bâtiment principal pour le restaurant nommé « Baumier bar à vin Laurentien » situé au 695, chemin Avila.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13387-1220

Résolution – PIIA - 234, chemin de la Montagne (Zone R-2-202) - Rénovation extérieure – Résidence unifamiliale

ATTENDU QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour les travaux de rénovation extérieure correspond aux objectifs et critères du Règlement #761-07 sur le PIIA;

ATTENDU QUE le revêtement des murs extérieurs du bâtiment principal sera en canexel de couleur brune;

ATTENDU QUE le revêtement des murs extérieurs du garage détaché sera en canexel de couleur jaune;

ATTENDU les recommandations favorables du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par madame Pascale Auger, appuyé par monsieur Daniel Houde et résolu d'**ACCEPTER** la demande d'analyse du plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) déposée pour les travaux de rénovation extérieure au bâtiment situé au 234, chemin de la Montagne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ENVIRONNEMENT

Informations par la conseillère responsable, madame Diane Jeannotte

Résolution – Remerciements à Mme Danielle St-Amand – membre du Comité consultatif en environnement (CCE)

13388-1220

ATTENDU QUE le 31 décembre 2020 Mme Danielle St-Amand terminera son mandat en tant que membre du Comité consultatif en environnement (CCE);

Il est proposé par madame Diane Jeannotte, appuyé par monsieur Daniel Houde et résolu qu'une lettre de remerciements soit adressée à Mme Danielle St-Amand pour les années consacrées au service de la municipalité en tant que membre du Comité consultatif en environnement (CCE).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13389-1220

Résolution – Nomination de deux membres sur le Comité consultatif en environnement (CCE)

ATTENDU QUE M. Pierre Laurendeau et M. Michel Larose ont terminé leur mandat respectif comme membres sur le Comité consultatif en environnement (CCE);

Il est proposé par madame Diane Jeannotte, appuyé par madame Claudette Laflamme et résolu de **NOMMER**, pour un premier mandat de deux (2) ans, madame Frédérique Poirier et monsieur Richard Valois membres du Comité consultatif en environnement (CCE) à compter de janvier 2021 en remplacement de MM. Laurendeau et Larose.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

FINANCES

Informations par la conseillère responsable, madame Claudette Laflamme

13390-1220

Résolution – Libération de dépôt de garantie – Excavation R.B. Gauthier inc. – fourniture de sable abrasif

ATTENDU QUE la compagnie Excavation R.B. Gauthier inc. a déposé un dépôt de garantie au montant de 7 398,64 \$ avec son appel d'offres public no. 320-2020-02 pour la fourniture de sable abrasif;

ATTENDU que le sable abrasif a été complètement livré;

DONC, il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par madame Claudette Laflamme et résolu d'**AUTORISER** la directrice des finances à procéder à la

libération du dépôt de garantie à la compagnie Excavation R.B. Gauthier inc. au montant de 7 398,64 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13391-1220 **Résolution – Contribution financière à la Chambre de commerce de la Vallée de Saint-Sauveur**

ATTENDU la demande présentée par la Chambre de Commerce de la Vallée de Saint-Sauveur

ATTENDU l'appui accru de la Chambre de commerce;

ATTENDU l'engagement de la Chambre de commerce dans les activités, le développement économique et touristique de la région;

Il est proposé par madame Claudette Laflamme, appuyé par monsieur Pierre Salois et résolu que la Municipalité **ACCORDE** une aide financière de 30 000 \$ à la Chambre de Commerce de la Vallée de Saint-Sauveur pour l'année 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13392-1220 **Résolution – Acquisition d'un photocopieur Kyocera Ta-5052ci de la compagnie Robert Légaré, équipement et fournitures de bureau – 3 250 \$ plus taxes**

ATTENDU QUE le contrat de location du photocopieur Kyocera multifonction Ta-5052ci se termine bientôt;

ATTENDU QUE la municipalité doit faire la location d'un nouveau photocopieur;

ATTENDU QUE l'ancien photocopieur devient disponible pour la vente;

ATTENDU QUE la Municipalité désire aménager de nouveaux bureaux au sous-sol;

ATTENDU les besoins d'acquérir un photocopieur;

Il est proposé par madame Claudette Laflamme, appuyé par madame Diane Jeannotte et résolu d'**ACQUÉRIR** le photocopieur multifonctions Ta-5052ci pour la somme de 3 250\$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13393-1220 **Résolution – Location d'un photocopieur Kyocera Ta-6053ci de la compagnie Robert Légaré, équipement et fournitures de bureau**

ATTENDU QUE le contrat de location du photocopieur Kyocera multifonction Ta-5052ci se termine bientôt;

ATTENDU QUE la municipalité doit faire la location d'un nouveau photocopieur;

Il est proposé par madame Claudette Laflamme, appuyé par madame Diane Jeannotte et résolu d'**OCTROYER** un contrat de 2 ans à la compagnie Robert Légaré équipement, fournitures & mobilier de bureau pour un photocopieur pour numérisation et impression couleur en location de marque Kyocera Ta 6053ci à un coût mensuel de 254,23 \$ ainsi qu'un coût de 0,06\$ copie couleur et un coût de 0.015\$ copie noir et blanc. Il est également résolu que ces taux soient fixes pour la durée du contrat, soit 2 ans.

Il est également résolu d'autoriser la Directrice générale adjointe, à signer pour et au nom de la Municipalité le contrat à intervenir entre la compagnie Robert Légaré équipement, fournitures & mobilier de bureau et la Municipalité de Piedmont.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13394-1220

Résolution – Octroi du mandat pour la préparation de l'audit des états financiers 2020

ATTENDU QUE la firme Senez de Carufel CPA inc n'est plus en mesure d'exécuter son mandat tel que prévu à la résolution 13144-0520;

ATTENDU QUE la Municipalité doit faire préparer l'audit des états financiers avant de le transmettre au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

ATTENDU QUE la firme Raymond Chabot Grant Thornton possède une expertise dans l'audit des Municipalités;

ATTENDU QUE la firme Senez de Carufel CPA est prête à collaborer dans l'historique de la Municipalité de Piedmont avec la firme Raymond Chabot Grant Thornton;

Il est proposé par madame Claudette Laflamme, appuyé par monsieur Daniel Houde et résolu d'**OCTROYER** le mandat de vérification des états financiers se terminant le 31 décembre 2020 à la firme Raymond Chabot Grant Thornton, le tout pour des honoraires de 20 500 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13395-1220

Résolution – Octroi du mandat à la firme Le Groupe M.M.G.C. pour la réalisation de l'exercice de maintien de l'équité salariale

ATTENDU QUE le maintien de l'équité salariale doit être effectué à tous les cinq (5) ans;

ATTENDU QUE le dernier exercice de maintien de l'équité salariale prendra fin le 31 mars 2021;

ATTENDU la complexité d'un dossier d'équité salariale;

ATTENDU QUE l'exercice a pour but de s'assurer que les personnes au sein de l'organisation occupant un emploi à prédominance féminine reçoivent une rémunération égale à celle obtenue par les personnes qui occupent un emploi à prédominance masculine équivalent;

Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par madame Diane Jeannotte et résolu de **MANDATER** la firme Le Groupe M.M.G.C. pour la réalisation de l'exercice de maintien de l'équité salariale et ce, pour la création d'une banque de 30 heures tel que décrit dans son offre de service datée du 22 novembre 2020 au montant de 5 250 \$ avant taxes.

AUTORISER la directrice générale adjointe à signer le mandat avec la firme Le Groupe M.M.G.C.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution – Octroi d’une aide financière à la Maison des jeunes Piedmont/Saint Sauveur

ATTENDU la mission de la Maison des jeunes Piedmont/Saint-Sauveur;

13396-1220 **ATTENDU QUE** la municipalité souhaite appuyer les actions et l’engagement que cet organisme réalise auprès des jeunes de la communauté;

Il est proposé par madame Claudette Laflamme, appuyé par madame Diane Jeannotte et résolu de **VERSER** à la Maison des jeunes Piedmont/Saint-Sauveur un montant de 10 863 \$ afin de les soutenir dans la poursuite de leurs activités.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

13397-1220 **Résolution – Appui financier à l’organisme L’Ombre-Elle**

ATTENDU la demande présentée par l’organisme L’Ombre-Elle, maison d’aide et d’hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale;

ATTENDU QUE L’Ombre-Elle offre ses services sur le territoire de la MRC des Pays-d’en-Haut;

ATTENDU QUE le conseil souhaite soutenir la mission de cet organisme;

Il est proposé par madame Claudette Laflamme, appuyé par madame Diane Jeannotte et résolu d’**APPUYER** l’organisme L’Ombre-Elle en octroyant une contribution financière de 200\$.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

LOISIRS

Informations par le conseiller responsable, monsieur Daniel Houde.

13398-1220 **Résolution - Embauche de monsieur Marvin Boisvert comme surveillant à la patinoire pour la saison hivernale 2020-2021**

ATTENDU QUE la patinoire a été déménagée de la gare au Parc Gilbert-Aubin;

ATTENDU QUE la directrice du service des loisirs recommande l’embauche de d’un surveillant à la patinoire pour l’hiver 2020-2021;

Il est proposé par monsieur Daniel Houde, appuyé par madame Diane Jeannotte et résolu d’**EMBAUCHER** M. Marvin Boisvert comme surveillants à la patinoire pour l’hiver 2020-2021 pour un maximum de 15 h/semaine.

Son salaire sera de 15,00 \$/heure.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

RÉGIE D’ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES PIEDMONT/SAINT-SAUVEUR

Informations par le conseiller responsable monsieur Pierre Salois.

Dépôt du procès-verbal du 18 novembre 2020 de la Régie d’assainissement des eaux usées Piedmont/Saint-Sauveur;

INFORMATIONS DIVERSES

VARIA

13399-1220

Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activité de plein air (PSSPA) - Appui à la demande de subvention déposée par Conservation de la nature Canada (CNC)

ATTENDU QUE l'organisme de Conservation de la nature Canada s'implique de manière soutenue pour la conservation et la protection de la Réserve Naturelle Alfred-Kelly;

ATTENDU QUE dans le cadre de l'appel de projet du Programme PSSPA, Conservation de la nature Canada soumet une demande de subvention afin d'améliorer les sentiers présents dans la Réserve Naturelle Alfred-Kelly;

ATTENDU QUE la Municipalité de Piedmont soutien les mêmes objectifs de pérennisation et d'accessibilité des sentiers;

Il est proposé par monsieur Daniel Houde, appuyé par madame Diane Jeannotte et résolu d'**APPUYER** l'organisme Conservation de la nature Canada (CNC) dans le cadre de sa demande de subvention au Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13400-1220

Don à la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut

ATTENDU QUE la Municipalité de Piedmont souhaite soutenir la Fondation médicale dans les actions et les projets qu'elle met en œuvre afin d'améliorer la santé des gens de notre territoire et de la grande région des Laurentides;

Il est proposé par monsieur Daniel Houde, appuyé par madame Diane Jeannotte et résolu d'**APPUYER** la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut par la donation d'un montant de mille dollars (1000,00\$).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil municipal recevra les questions des citoyens par courriel à l'adresse mairie@piedmont.ca.

13401-1220

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h10, considérant que tous les sujets à l'ordre du jour sont épuisés, il est proposé par Monsieur Pierre Salois, appuyé par Monsieur Daniel Houde et résolu que l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

NATHALIE ROCHON
Mairesse

SOPHIE BÉLANGER
Directrice générale et greffière

Je, Nathalie Rochon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal*.

NATHALIE ROCHON

Mairesse